



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 18 octobre 2018 à 9 h
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Kristine Marsolais, maire d'arrondissement suppléant

ABSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement
Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 9 h, mais aucune question n'est posée.

10.01

Période de questions des membres du conseil

Aucune question n'est posée.

10.02

CA18 12249

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 octobre 2018 à 9 h

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 octobre 2018 à 9 h.
ADOPTÉE

10.03

CA18 12250

Autoriser une réaffectation des crédits au montant de 5 756,11 \$, taxes incluses, en provenance du contrat vers les contingences, pour la construction d'un sentier au Parc Lucie-Bruneau, dans le cadre du contrat numéro 2016-15, relatif aux travaux de réfection des infrastructures du parc Lucie-Bruneau dans l'arrondissement d'Anjou, octroyé à la compagnie Construction Vert Dure inc., comprenant une dépense totale de 1 300 952,52 \$, taxes incluses (contrat et contingences: 1 182 684,11 \$ + incidences : 118 268,41 \$)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Lynne Shand

et unanimement résolu :

D'autoriser une réaffectation des crédits au montant de 5 756,11 \$, taxes incluses, en provenance du contrat vers les contingences, pour la construction d'un sentier au Parc Lucie-Bruneau, dans le cadre du contrat numéro 2016-15, relatif aux travaux de réfection des infrastructures du parc Lucie-Bruneau dans l'arrondissement d'Anjou, octroyé à la compagnie Construction Vert Dure inc., comprenant une dépense totale de 1 300 952,52 \$, taxes incluses (contrat et contingences: 1 182 684,11 \$ + incidences : 118 268,41 \$).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1170790002

CA18 12251

Autoriser une dépense totale de 1 753 226,02 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat au montant de 1 563 363,01 \$, taxes incluses, à Afcor Construction inc., pour les travaux de réfection du pavillon des baigneurs, de la pataugeoire et le réaménagement du parc de Verdelles - Appel d'offres public numéro 2018-08-TR (2 soumissionnaires)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 1 753 226,02 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du pavillon des baigneurs, de la pataugeoire et le réaménagement du Parc de Verdelles, comprenant les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Afcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 1 563 363,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public numéro 2018-08-TR (2 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1186927007

CA18 12252

Autoriser une dépense au montant de 65 670,85 \$, taxes incluses, pour la fourniture, la plantation et l'entretien de 79 arbres - Octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Pépinière Jardin 2000 inc., au montant de 59 700,77 \$, taxes incluses, à cette fin (Contrat numéro 18-17328)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 65 670,85 \$, taxes incluses, pour la fourniture, la plantation et l'entretien de 79 arbres, à l'automne 2018.

D'octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Pépinière Jardin 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, au prix de sa soumission, soit 59 700,77 \$, taxes incluses, le tout conformément au contrat numéro 18-17328.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.03 1181154006

CA18 12253

Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), l'ordonnance 1333-O.29 visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite d'une recommandation formulée par le comité de circulation lors de sa réunion du 17 septembre 2018

Considérant les recommandations formulées lors de la réunion du comité de circulation tenue le 17 septembre 2018;

Il est proposé par Lynne Shand

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), l'ordonnance numéro 1333-O.29 aux fins de modifier la signalisation routière sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou comme suit :

- remplacer la signalisation interdisant le stationnement, sauf pour les autobus, par une signalisation interdisant l'arrêt, sauf pour les autobus, du 25 août au 23 juin, de 7 h à 9 h et de 14 h à 17 h, devant le 7455 de la rue Jarry;
- ne plus réserver le débarcadère à l'usage exclusif de la garderie devant le 7351 de la rue Jarry;
- autoriser le stationnement le long du mail central, sauf pendant les heures d'entretien, sur la section du boulevard des Roseraies, comprise entre l'avenue de la Nantaise et la place Cointerel.

ADOPTÉE

40.01 1181462015

CA18 12254

Adopter le second projet règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-29), afin de modifier les limites du plan de zonage et les grilles de spécifications des zones C-303, P-303, P-304, P-305 et P-307

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-29), afin de modifier les dispositions relatives aux cases de stationnement, les limites du plan de zonage et les grilles de spécifications des zones C-303, P-303, P-304, P-305 et P-307.

Ce règlement est susceptible d'approbation référendaire.

ADOPTÉE

40.02 1185365023

CA18 12255

Procéder à la création, prolongation et abolition de postes dans le cadre du budget 2019

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Lynne Shand

et unanimement résolu :

De procéder à la création, la prolongation et l'abolition de postes de fonctionnaires municipaux - Budget 2019.

ADOPTÉE

50.01 1180558011

CA18 12256

Mettre fin à la période de probation en vertu de l'article 6 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal et ainsi mettre fin au mandat du directeur des Travaux publics en vertu de l'article 5.2 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal en date du 20 octobre 2018

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Lynne Shand

et unanimement résolu :

De mettre fin à la période de probation en vertu de l'article 6 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal et ainsi mettre fin au mandat du directeur des Travaux publics en vertu de l'article 5.2 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal en date du 20 octobre 2018.

ADOPTÉE

50.02 1180558013

CA18 12 50

Dépôt par la secrétaire d'arrondissement du procès-verbal de correction relatif à la séance ordinaire du 2 octobre 2018 à 19 h et de la résolution modifiée numéro CA18 12230 s'y rapportant

Dépôt est fait par la secrétaire d'arrondissement au conseil d'arrondissement du procès-verbal de correction relatif à la séance ordinaire du 2 octobre 2018 à 19 h et de la résolution modifiée numéro CA18 12230 s'y rapportant.

60.01 1187046003

CA18 12 51

Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation de l'arrondissement d'Anjou tenue le 17 septembre 2018

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement du compte rendu de la réunion du comité de circulation tenue le 17 septembre 2018.

60.02 1180739011

CA18 12257

Levée de la séance

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Lynne Shand

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 9 h 07.

ADOPTÉE

70.01

Kristine Marsolais
Maire d'arrondissement suppléant

Jennifer Poirier
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 novembre 2018.